

# REPRENDRE SES ÉTUDES

## Etudier et travailler en même temps ?

**A distance, à temps partiel, le soir ou le weekend ... les formules sont variées.**

Selon votre projet, trouvez la bonne formule.

## Valeur des diplômes

Les diplômes ont la même valeur que ceux préparés à temps plein.

## Inscriptions

Les périodes et modalités d'inscription varient d'un pays à l'autre et d'un établissement à l'autre! Vérifiez sur le site internet de chaque institution plusieurs mois avant le début de la formation envisagée.

## Congé individuel de formation

Le congé-formation est un congé spécial de 80 jours destiné à permettre aux travailleurs salariés, aux travailleurs indépendants et aux personnes exerçant une profession libérale de participer aux cours, aux stages et aux examens.

**Plus d'infos :**

[www.men.public.lu](http://www.men.public.lu)

## Aide financière de l'Etat luxembourgeois

Une aide financière peut vous être octroyée si vous remplissez toutes les conditions! Pensez à faire la demande avant le 30 novembre / 30 avril.

**Plus d'infos :**

[www.guichet.lu](http://www.guichet.lu)

[www.cedies.lu](http://www.cedies.lu)

# BELGIQUE

**À distance =** L'enseignement à distance est offert exclusivement en communauté flamande.

[www.openuniversiteit.be](http://www.openuniversiteit.be)

## À temps partiel

### > Enseignement de promotion sociale

Enseignement pour adultes, il est organisé en modules, dispensé en journée ou en soirée et accessible à tous même sans le Bac = test d'entrée obligatoire !

Inscriptions dans la limite des places disponibles ! Vérifiez les dates limites sur le site de l'Institution !

### > Jurys d'Etat

Ils vous permettent de passer les examens dans certaines formations devant un jury mais n'organisent pas de cours. Infos et admission : secrétariat de chaque faculté / Haute Ecole

### > Cours à horaire décalé

- cours en semaine de 18h à 21h ainsi que les samedis
- valorisation des acquis professionnels
- rythme d'étude personnalisé : possibilité d'étaler les cours d'une année sur deux années

**Infos et admission :** secrétariat de chaque faculté ; admission sur dossier

## Étudier sans le Bac

- > La **promotion sociale** vous ouvre la plupart de ses formations sous condition d'avoir réussi un test en français.
- > L'**université** vous accepte à condition d'avoir réussi un examen d'admission aux études universitaires, valable dans toutes les universités francophones.

## Sites utiles

[www.mesetudes.be](http://www.mesetudes.be)

[www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)

<http://cpse-liege.be/>

[www.promsoc-arlon.be](http://www.promsoc-arlon.be)

[www.eicarlon.be](http://www.eicarlon.be)





# DEUTSCHLAND

## Teilstudium / Fernstudium

Beim Teilstudium / Fernstudium steht Ihnen im Vergleich zum Vollzeitstudium eine verlängerte Regelstudienzeit zur Verfügung.

Präsenzzeiten sind auf das notwendige Minimum reduziert und werden in der Regel am Wochenende genutzt.

Nur bei anerkannten Programmen können Sie finanzielle Unterstützung erhalten.

Alle unerkannte Programmen finden Sie auf der folgenden Website:  
[Teilzeitstudium - studieren in Teilzeit - Hochschulkompass](http://www.teilzeitstudium.de)

## Studieren ohne Abitur

In allen Bundesländern gibt es Möglichkeiten, zum Studium ohne Abitur zugelassen zu werden. Die Zugangsvoraussetzungen für ein solches Studium sind von Bundesland zu Bundesland unterschiedlich. Studieren ohne Abitur ist generell nur möglich, wenn Sie über einen anerkannten Berufsabschluss und/oder mehrjährige Berufserfahrung verfügen.

## Suchmaschine

[www.studienwahl.de](http://www.studienwahl.de)

[www.hochschulkompass.de](http://www.hochschulkompass.de)



étudier ...

# A DISTANCE OU A TEMPS PARTIEL



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche



Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
Service Information études supérieures  
18-20, montée de la Pétrusse • L-2327 Luxembourg • Tél.: 247-88650  
e-mail: [etudes@mesr.etat.lu](mailto:etudes@mesr.etat.lu) • [www.cedies.lu](http://www.cedies.lu)

Edition 2021/2022

## À distance

Les formations à distance sont nombreuses dans l'enseignement supérieur français.

### Inscriptions

vérifiez les dates d'inscription sur le site de l'institution et inscrivez-vous en ligne.

### Sites utiles

- > FOAD  
<https://foad.campusfrance.org/#/main>  
Ce site recense toutes les formations à distance proposées par les établissements de l'enseignement supérieur.
- > FIED Fédération Interuniversitaire de l'Enseignement à Distance  
[www.fied.fr](http://www.fied.fr)
- > CNED Centre National d'Enseignement à Distance  
[www.cned.fr](http://www.cned.fr)  
Etablissement public du Ministère de l'Education Nationale il dispense des formations à distance de la scolarité élémentaire, à l'enseignement supérieur. Le CNED n'est pas habilité à délivrer des diplômes; ceux-ci sont exclusivement attribués par les universités partenaires. Vous devez donc vous inscrire au CNED et dans l'établissement partenaire.
- > CNAM Conservatoire National des Arts et Métiers  
[www.cnam.fr](http://www.cnam.fr)

## À temps partiel ou en alternance

### VAE

La validation des acquis de l'expérience vous permet d'obtenir une certification grâce à votre expérience.

- > Portail de la VAE  
[www.vae.gouv.fr/](http://www.vae.gouv.fr/)
- > La VAE en Lorraine  
[www.greta-lorraine.fr/](http://www.greta-lorraine.fr/)

### L'alternance

La formation en apprentissage ou alternance entre théorie et pratique, permet de poursuivre des études tout en étant salarié. De nombreuses écoles d'ingénieur proposent cette formule, notamment en génie civil et en mécanique. A l'université, l'alternance est possible en licence pro et en master pro dans les domaines de la culture, du social, de l'animation, de l'informatique... **Se renseigner** auprès de l'école ou de l'université.

### Sites utiles

- > Portail de l'alternance  
[www.alternance.emploi.gouv.fr/portail\\_alternance/](http://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/)
- > VAE – Validation des Acquis de l'Expérience  
<https://dava-lorraine.fr/>
- > CNAM  
[www.cnam-grandest.fr](http://www.cnam-grandest.fr)  
Le Conservatoire National des Arts et Métiers est destiné aux salariés et aux demandeurs d'emploi. Assurez-vous de la reconnaissance du diplôme envisagé en contactant le Service Information études supérieures du MESR [etudes@mesr.etat.lu](mailto:etudes@mesr.etat.lu)

## Formation continue universitaire

Nombreuses formations diplômantes organisées par les universités/grandes écoles. Infos auprès des institutions.



## À distance

Pas de formation à distance diplômante dans l'enseignement supérieur luxembourgeois.

---

## À temps partiel

Les formations supérieures diplômantes organisées le soir et/ou le weekend sont de plus en plus nombreuses. L'accès aux différents cycles ( Bachelor / Master) est possible après un diplôme spécifique ou par le biais de la validation des acquis de l'expérience -VAE. Informez-vous auprès de l'institution.

---

## Validation d'acquis - VAE

La validation des acquis de l'expérience (VAE) est une procédure qui permet de valoriser une expérience professionnelle ou extra-professionnelle dans le but d'obtenir un diplôme en totalité ou en partie.

- > Brevet de technicien supérieur
- > Diplôme universitaire

Condition indispensable : avoir exercé pendant au moins 3 ans une activité en rapport direct avec le diplôme demandé.

### Démarche pour obtenir un BTS :

Adresser le dossier de demande de VAE directement au directeur du Lycée organisateur du BTS

[www.bts.lu](http://www.bts.lu)



### Démarche pour obtenir un diplôme universitaire :

Contactez le service SEVE – Service des études et de la vie étudiante - de l'université du Luxembourg

[www.uni.lu](http://www.uni.lu)

---

## Sites utiles

- > Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
<https://cedies.public.lu/fr/formation.html>
- > BTS  
[www.bts.lu](http://www.bts.lu)
- > Université du Luxembourg  
[www.uni.lu](http://www.uni.lu)
- > Chambre des salariés  
[www.lllc.lu](http://www.lllc.lu)
- > ISEC - Institut Supérieur de l'Économie  
[www.isec.lu](http://www.isec.lu)
- > EIPA - European Institute of Public Administration  
[www.eipa.eu](http://www.eipa.eu) (MELS online)
- > Sacred Heart University  
[www.shu.lu](http://www.shu.lu)
- > Luxembourg School of Business  
[www.luxsb.lu](http://www.luxsb.lu)

## Part-time study

Higher education courses can now be studied in flexible ways. There are different study types, work combinations and part-time options to suit busy lifestyles.

- > no central admissions service for part-time courses. Apply direct to the uni or college!

Unlike full-time applications, you don't need to find a course as far in advance, so the application process is shorter.

---

## Distance learning

Distance learning means studying remotely, allowing you to learn in your own time, wherever you choose.

The majority of UK undergraduate students study with the Open University (although many universities offer distance learning programmes).

---

## Useful websites

- > The Universities and Colleges Admissions Service  
[www.ucas.com](http://www.ucas.com)  
use the Part-Time Course Search
- > <https://nationalcareersservice.direct.gov.uk>
- > Open University  
[www.open.ac.uk](http://www.open.ac.uk)